



Conseil provincial des jeunes
du Brabant wallon 2016-2019

Présente-toi aux élections !

www.brabantwallon.be

Bulletin de candidature

aux élections du Conseil provincial des jeunes
du Brabant wallon 2016-2019

Nom : Prénom :

Adresse : N° :

Code postal : Commune :

Date de naissance : / / Tél : /

Courriel :



Le Brabant wallon



Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon

Service de la culture, des sports et de la citoyenneté
Place du Brabant wallon 1 – 1300 Wavre
Tél. : 010/23.63.07 – Fax : 010/23.63.27
conseil.jeunes@brabantwallon.be
www.brabantwallon.be

Une initiative de la Province du Brabant wallon

Ed. Resp. Hervé Champagne, fonctionnaire de l'information
Le Brabant wallon, place du Brabant wallon, 1 à 1300 Wavre

A affranchir

Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon
Service de la culture, des sports et de la citoyenneté
Place du Brabant wallon 1
1300 Wavre



Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon | Elections 2016-2019



Le Conseil provincial des jeunes fonctionne selon les mêmes règles et les mêmes principes que le Conseil provincial des adultes (élections, prestation de serment, organisation de séances plénières et de commissions, élaboration de projets, gestion du budget, mise en œuvre sur le terrain).

Son objectif est de familiariser les jeunes avec le fonctionnement de notre société, de comprendre les mécanismes de décision qui l'organisent, les implications de certains choix et la responsabilité de les assumer.

Ce Conseil provincial des jeunes résulte d'une volonté du Brabant wallon de voir ses jeunes se prendre en main, s'émanciper, s'épanouir et s'impliquer au sein de la vie active.

En tant qu'acteurs de demain, vous avez un rôle primordial à jouer pour votre avenir et celui de vos semblables. Grâce à cette expérience civique, vous pouvez agir dès aujourd'hui et ainsi démontrer à quel point les jeunes sont capables d'être entrepreneurs, d'assumer leurs choix, de se confronter à leurs propres responsabilités et d'exprimer des idées créatives et innovantes, dignes d'être entendues, diffusées et appliquées.

Vous avez des droits mais aussi des devoirs. L'un d'entre eux est d'agir en citoyens responsables. En vous engageant dans cette aventure, vous participerez aux évolutions de demain. Sachez que vous êtes nos meilleurs atouts pour affronter les défis du 21^{ème} siècle.

Le Collège provincial

Présentation du Conseil provincial des jeunes :

Depuis 2001, le Brabant wallon dispose d'un Conseil provincial des jeunes regroupant 18 adolescents élus pour un mandat de trois ans lorsqu'ils ont entre 12 et 15 ans. Ce Conseil réalise des projets de compétences provinciales grâce à un budget annuel de 12.500 €.

Pour ce faire, des séances mensuelles ont lieu à l'Espace Brabant wallon (zoning Nord de Wavre) et dans certaines institutions provinciales.

Le mandat 2013-2016 touchant à sa fin, de nouvelles élections sont organisées en vue d'élire démocratiquement les candidats qui représenteront les jeunes Brabançons pendant les trois prochaines années.

En février 2016, un bulletin de vote sera envoyé à chaque électeur avec une présentation des candidats.



Voici quelques projets réalisés par les différents conseils :

- Organisation d'un concours de jeunes talents ;
- Distribution de jeux et de DVD dans les services pédiatriques ;
- Organisation d'initiations sportives de rugby et d'escrime ;
- Distribution de gilets de sécurité dans les écoles primaires ;
- Organisation d'une journée d'activités pour les jeunes séjournant en maison d'accueil ;
- Distribution de poubelles de tri sélectif ;

- Organisation d'un quiz de culture générale ;
- Participation à une journée de rapprochement entre personnes valides et personnes déficientes mentales et physiques
- ...

Si tu as envie de participer à l'amélioration du Brabant wallon, de représenter les jeunes et de t'investir dans différents projets, inscris-toi comme candidat(e) au Conseil provincial des jeunes.



Quelles sont les conditions nécessaires pour être candidat(e) :

- Etre domicilié(e) en Brabant wallon
- Etre né(e) entre le 1er avril 2001 et le 1er avril 2004

Envoie ce bulletin de candidature pour le mercredi
13 janvier 2016 au plus tard.

Si tu souhaites plus de renseignements, contacte l'administration provinciale du Brabant wallon :

- Par téléphone : 010/23.63.07
- Par courriel : conseil.jeunes@brabantwallon.be
- Par courrier : Conseil provincial des jeunes du Brabant wallon, Service de la culture, des sports et de la citoyenneté, place du Brabant wallon 1, 1300 Wavre